

Communiqué de presse – Paris – 8 juillet 2026

La résidence du 6, rue Richard Lenoir (11^e) inaugurée aux côtés de ses nouveaux habitants

Ce 8 juillet, les équipes de Paris Habitat étaient réunies autour des locataires pour inaugurer cette nouvelle résidence, composée de cinq logements, en présence de David Belliard, maire du 11^e arrondissement, Jacques Baudrier, adjoint au maire de Paris, chargé du logement, de la rénovation thermique, de l'encadrement des loyers et de la défense des locataires, et Cécile Belard du Plantys, directrice générale.

Un ancien atelier du XX^e siècle surélevé et transformé en logements et commerce

Parfois, dans ces instants joyeux, on ne voit plus forcément les détails techniques ni le chemin qu'il a fallu parcourir pour parvenir à une telle réalisation. L'histoire de ce projet a été rappelée, au cours de l'évènement, notamment aux nouveaux locataires, par les équipes de maîtrise d'ouvrage de l'Office et le cabinet Boman architectes. Cette histoire commence en 2018, lors de la préemption par la ville de Paris du bâtiment d'activité d'origine, alors en R+1. Confié à Paris Habitat en bail emphytéotique, il conserve encore aujourd'hui sa façade d'atelier et ses grandes baies vitrées.



Résidence Richard Lenoir, Paris 11^e

Ces larges ouvertures matérialisent désormais l'entrée de la résidence et du commerce attenant. Ce patrimoine préexistant prend les traits, à l'issue de sa réhabilitation et d'une surélévation de trois niveaux, d'une nouvelle résidence moderne et exemplaire en termes de sobriété. L'ensemble se compose de cinq logements familiaux, deux T1, un T2, un T3, et un T4, répartis en trois PLAI et deux PLUS. Traversant à partir du T2, leur surface varie de 22 m² à 72 m² et intègre de larges surfaces vitrées et des jardins d'hiver. Sur le toit, un jardin partagé de 30 m² et une terrasse accessible de 20 m² s'ouvrent à ses résidents. En pied d'immeuble, le local commercial a été préservé pour dynamiser l'offre de proximité.



Une résidence sobre et vertueuse construite en bois.

Ce projet a été réalisé en filière sèche et son isolation en matériaux biosourcés. Conforme au Plan local d'urbanisme bioclimatique de la ville de Paris, ce projet s'inscrit dans la démarche de Paris Habitat pour une ville neutre en carbone d'ici 2050. La performance énergétique visée le fait figurer en classe énergie A. Le chauffage est collectif et l'eau chaude apportée par des ballons thermodynamiques. Ses certifications, NF Habitat HQE, Label Effinergie + et Label BBCA illustrent cet engagement pour proposer aux habitants une résidence vertueuse.

Ainsi, cette résidence a été conçue à partir d'une structure en bois. Préfabriquée, elle a été assemblée sur site en seulement 15 jours. Ce mode constructif permet un temps masqué de fabrication, plus rapide tout en limitant l'impact carbone du chantier. Accélérant la mise en œuvre, il réduit les nuisances pour les riverains et se montre plus respectueux de l'environnement, surtout dans un contexte urbain dense et au sein d'un bâti hétérogène à forte valeur patrimoniale. Au fil des escaliers de la résidence, c'est aussi son parquet en bois qui se distingue. Réemployé, il fait partie de l'ensemble des éléments, carrelages, équipements issus de la déconstruction d'autres immeubles de Paris Habitat.

Ce projet témoigne du savoir-faire de Paris Habitat pour conjuguer la préservation de l'existant avec la sobriété constructive et l'innovation environnementale. Il marque aussi une étape clé dans la production de logements sociaux durables à Paris. Il vient enfin contribuer à l'effort de Paris Habitat pour continuer à développer son offre de logements neufs à Paris et dans sa métropole, chiffrée à hauteur de 900 logements par an.

« Je suis en plein emménagement et pour l'instant, tout est parfait. J'adore mon nouvel appartement. Dès la première visite, mon gardien a été d'une grande aide et disponible pour m'accompagner dans chaque étape. J'espère que cette belle expérience va continuer ainsi. » Taicoye, locataire

« Nous nous sommes rapidement installés et avons particulièrement apprécié la rapidité des démarches. Notre gardien nous a accompagnés avec beaucoup de bienveillance et a facilité notre arrivée dans notre nouveau logement. » Mohamed, locataire

Informations

Architecte : Boman architectes
BETS : ALP ingénierie ; Maya BET, RBS IDF
Entreprise : Eiffage Construction
Origine du projet : bail emphytéotique

Chiffres clés

Budget global de l'opération :
1,9 million d'euros TTC

Financements :
1,9 million d'euros dont notamment :
> Prêt Paris Habitat : 963 399 €
> Subvention de la ville de Paris : 379 153 €
> Subvention de l'État : 132 697 €
> Fonds propres de Paris Habitat : 78 455 €
> Participation 1% : 50 000 €

Livraison : juillet 2026

À propos de Paris Habitat :

Le groupe Paris Habitat est un acteur majeur du logement social en Île-de-France, présent dans 54 communes et 4 départements. L'Office gère un patrimoine de 127 000 logements et loge 285 000 habitants. Au quotidien, l'expertise et l'investissement des 2 800 collaborateurs favorisent une approche adaptée du logement social tant sur le plan urbain que sur celui des services et de l'accompagnement des locataires. Pour en savoir plus : <https://www.parishabitat>

Contact presse - David Brzoska - david.brzoska@agence-arene.fr - 07 86 26 46 12